

Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé

Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 6, no 3

Date : Le 20 avril 2016

CAS D'HÉPATITE A LIÉS À LA CONSOMMATION DE PETITS FRUITS CONGELÉS

Dans ce numéro :

- État de situation
- Actions entreprises par Costco
- Vaccination et Ig
- Autres sources possibles de cas d'hépatite A
- Aspects cliniques

État de situation

Vendredi 8 avril, une enquête fédérale a été ouverte par l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) en lien avec des cas d'hépatite A reliés à la consommation de petits fruits congelés, pour l'instant, provenant de chez Costco.

À ce jour, 13 cas confirmés ont été déclarés au Canada : 9 cas en Ontario, 3 cas au Québec et un cas à Terre-Neuve.

Le retrait de petits fruits de marque Nature's Touch (mélange de baies et de cerises biologiques) a été fait le vendredi 15 avril 2016. Les petits fruits congelés ont été vendus, chez Costco entre le 11 décembre 2015 et le 15 avril 2016. La date de péremption la plus éloignée est mars 2018.

Une enquête est présentement en cours pour d'autres types de fruits/légumes frais en lien avec certains cas d'hépatite A qui semblent liés à cette éclosion.

Actions entreprises par Costco

Costco contacte depuis le 16 avril, tous les membres ayant acheté le produit par un message téléphonique automatisé comprenant les informations suivantes :

- Ne pas consommer le produit et le rapporter au magasin pour remboursement ou le jeter.
- Si la consommation du produit remonte **à plus de 14 jours** : surveiller les symptômes d'hépatite A et consulter un professionnel de la santé si symptômes compatibles avec la maladie.
- Si la dernière consommation du produit remonte **à moins de 14 jours**, et que la personne n'est pas protégée par une vaccination antérieure, Costco offre une vaccination gratuite.
- La vaccination est offerte seulement dans les magasins Costco qui ont une pharmacie sur place : seulement Drummondville dans notre région. Pour plus d'information, contacter la pharmacie au 819 473-7577.
- Le Costco de Trois-Rivières n'ayant pas de pharmacie, référer le patient à son CLSC de résidence.

Vaccination en
postexposition chez
Costco.

Vaccination et Ig

La prophylaxie postexposition consiste en une vaccination de 2 doses à 6 mois d'intervalle. Elle doit être débutée dans un délai de 14 jours après la dernière exposition au produit.

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/chap10-4-1.pdf>.

Plus rarement, l'administration d'immunoglobulines est indiquée pour certains cas particuliers (VIH, immunosupprimé, maladie chronique hépatique ou rénale, receveur d'organe, bébé de moins de 6 mois).

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/chap11-1.pdf>

Autres sources possibles de cas d'hépatite A

- Bien que le risque de la maladie est probablement faible (actuellement au Québec, 3 cas identifiés sur 25 000 achats du produit rappelé chez Costco), il pourrait y avoir d'autres cas d'hépatite A associés au produit dans les semaines à venir.
- Voyage récent dans un endroit endémique pour l'hépatite A.
- Contact récent avec une personne atteinte d'hépatite A ou d'un ictère non diagnostiqué.

Aspects cliniques

- Incubation : De 15 à 50 jours avec une moyenne de 28 jours.
- Contagiosité : maximale 1 à 2 semaines **avant** le début de l'ictère et persiste jusqu'à une semaine **après**.
- Symptômes : Fièvre, anorexie, nausée, urine foncée; ictère (plus de 70 % des adultes).
- Les symptômes sont moins présents chez les enfants âgés de moins de 6 ans.

Considérer l'hépatite A si symptômes compatibles et ne pas oublier de demander :

- Enzymes hépatiques
- Sérologie hépatite A : anti-VHA IgM; les IgM sont détectables 5 à 10 jours avant le début des symptômes.
- Toute autre sérologie pertinente pour le cas.
- L'emploi, car certains types d'emploi sont plus à risque de transmission de la maladie (ex. : cuisiniers, serveurs, travailleurs en garderie, travailleurs de la santé auprès de bénéficiaires, etc.). Veuillez retirer ces travailleurs de leur emploi dès que l'hépatite A est **soupçonnée** et, ce, jusqu'à une semaine après l'ictère.

Déclarer le cas à la santé publique dès que le diagnostic est confirmé.

Pour toute question sur cette éclosion, n'hésitez pas à communiquer avec le professionnel de garde en maladies infectieuses.

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Pour les professionnels de la santé, vous pouvez rejoindre le professionnel de garde en maladies infectieuses :

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- En dehors des heures ouvrables, via le système de garde ou en passant par Info-Santé qui nous rejoindra.

Déclarer les cas à la santé publique dès que le diagnostic est confirmé.

Les capsules sont maintenant disponibles sur le site web du CIUSSS MCQ :

<http://ciusssmcq.ca/documentation/Pages/accueil.aspx>